

mental. « Votre Majesté, dit-elle, a gémi des maux que cet acte de sa puissance, nécessaire, mais terrible, allait produire... lorsque nous considérons quelle étroite amitié paraît attacher la Russie à l'Angleterre, nous ne pouvons pas nous défendre de craindre que celle-ci n'exerce des représailles au profit de son alliée. Si les propriétés françaises étaient saisies en Russie, nos malheurs seraient à leur comble et nous n'osons pas en envisager l'étendue ».

Dans cette lettre à l'Empereur, du 11 décembre 1806, la Chambre demande aussi que les villes de Leipzig et de Hambourg « si utiles l'une et l'autre à notre commerce, obtiennent aux mesures rigoureuses dont elles sont enveloppées tous les adoucissements qui peuvent se concilier ».

Dans son *Histoire de la Chambre de commerce de Lyon*, où il présente une synthèse si remarquable des tendances doctrinales, des travaux et des réalisations pratiques de l'illustre compagnie, Pariset insiste sur l'importance historique de ce document et le cite en entier. Il montre en effet quel rôle Lyon a joué de tout temps pour éclairer le gouvernement en toute franchise sur les nécessités d'ordre économique qui conditionnent la politique étrangère de la France. Sous la Restauration, nous voyons aussi la Chambre de commerce, pour nous ouvrir des débouchés nouveaux, inviter le Gouvernement à se hâter de reconnaître l'indépendance des Républiques de l'Amérique latine, qui venaient de s'affranchir.

Plus d'une fois, la Fabrique lyonnaise a recueilli les fruits de la politique libre-échangiste qu'elle avait adoptée. C'est ainsi qu'en 1870, lorsque le marché de Paris se ferma, la Fabrique n'en souffrit que faiblement parce qu'elle continua à exporter dans le monde entier par l'intermédiaire de l'Angleterre.

En somme, l'industrie de la soie a subi forcément le contre-coup des crises générales, mais elle s'est toujours relevée et n'a jamais cessé de prospérer. Il n'est pas douteux que cette prospérité ne soit due, dans une grande mesure, à l'étendue et à la variété des débouchés qu'elle s'est assurée à l'étranger. Dès 1835, la Chambre de commerce écrivait : « C'est par dessus tout l'exportation qui alimente notre industrie et c'est essentiellement au progrès du bien-être et de la consommation des pays étrangers que se rattachent nos propres développements et notre prospérité ».